



CONTRE L'ESPRIT DE DÉCLIN JEAN-MARC AYRAULT, PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE

L'année 2004 a aggravé la crise de confiance que traverse notre pays. Les échecs du pouvoir, le décalage permanent entre le discours et les actes, ont contribué à développer le sentiment d'un irrémédiable déclin. Les députés socialistes ont eu la volonté permanente de combattre cet esprit d'abandon et de résignation. Les victoires électorales de la gauche aux régionales et aux européennes ont montré que notre langage de vérité et de conviction, notre recherche constante de l'intérêt général pouvaient offrir un espoir et une alternative.

Comment s'accommoder de l'exclusion massive de millions de Français frappés par la montée de la pauvreté, de la précarité ou du chômage ? 2004 a été pour eux une année noire. Un budget qui a favorisé les plus privilégiés au détriment de tous les autres, une loi de cohésion sociale sans moyens qui s'est surtout préoccupée d'assouplir les conditions de licenciement, un pouvoir d'achat qui a continué de s'éroder. Le groupe socialiste a été au cœur de ces batailles parlementaires. Dans notre opposition aux tentatives répétées de réduire le code du travail et les acquis sociaux, dans notre refus de la privatisation des services ou des entreprises publiques (EDF, GDF, Areva...), dans nos demandes de commissions d'enquête sur la situation de l'emploi, le pouvoir d'achat et la formation des prix.

Avec la même pugnacité, nous avons dénoncé l'émergence d'une protection sociale duale. Au gâchis du plan Douste-Blazy qui creuse les inégalités sans réduire les déficits, nous avons opposé une réforme d'ensemble du système de soins qui seule peut résoudre le déficit structurel de l'assurance maladie en garantissant ses principes d'égalité et d'universalité.

Les deux motions de censure que nous avons défendues en mars et en juillet 2004 nous ont permis d'alerter nos concitoyens sur les graves impasses de la politique du Gouvernement, notamment en matière de décentralisation. En l'utilisant comme une décharge des déficits de l'État sur les collectivités, M. Raffarin a défiguré cette belle idée d'un nouvel équilibre des pouvoirs. Il nous faudra reprendre le chantier sous la forme notamment d'une charte de l'État qui définit les missions, les obligations mais aussi les délégations de la puissance publique.

Car la fragmentation sociale et la paupérisation de l'État sont les deux grands défis auxquels notre société est confrontée. Les priorités que nous avons dessinées sont entièrement tournées vers l'investissement et l'avenir : la formation tout au long de la vie, la recherche, l'environnement, le logement, la ville, l'emploi. À travers une vingtaine de propositions de loi, nous avons cherché à redonner un contenu aux valeurs d'égalité, de solidarité, de laïcité.

Le groupe socialiste a été ainsi à l'initiative du consensus parlementaire qui a porté la loi prohibant le port de signes religieux à l'école. Il fallait un geste fort pour montrer la résolution de toute la Nation à endiguer les dérives intégristes et communautaristes. C'est dans le même esprit que nous nous sommes engagés en faveur du projet de constitution européenne parce qu'elle unit le continent autour de principes politiques, démocratiques et sociaux qui sont les nôtres.

Le retour de la confiance sera difficile. Il viendra d'une opposition socialiste qui redonne un sens à l'idée de progrès, qui assume toutes ses valeurs (l'égalité, la solidarité, la responsabilité, l'intérêt général, la Nation, l'Europe) et qui tient courageusement ses engagements.

PRÉSIDENT

JEAN-MARC AYRAULT

VICE-PRÉSIDENTS

MARTINE DAVID (1ÈRE VICE-PRÉSIDENTE), CLAUDE BARTOLONE, PIERRE BOURGUIGNON, JULIEN DRAY, CATHERINE GENISSON, ELISABETH GUIGOU, MARYLISE LEBRANCHU, ALAIN NERI, BERNARD ROMAN, SÉGOLÈNE ROYAL, ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG, PASCAL TERRASSE

TRÉSORIER

CHRISTIAN BATAILLE

TRÉSORIER ADJOINT

DIDIER MATHUS

MEMBRES DU BUREAU DU GROUPE

JEAN-PAUL BACQUET, GÉRARD BAPT, PATRICK BLOCHE, JEAN-MICHEL BOUCHERON, JEAN-PAUL CHANTEGUET, MARIE-FRANÇOISE CLERGEAU, PIERRE COHEN, MICHEL DASSEUX, BERNARD DEROSIER, RENÉ DOSIERE, JACQUES FLOCH, PIERRE FORGUES, JEAN-PIERRE KUCHEIDA **, SERGE JANQUIN, FRANÇOIS LAMY, ANNICK LEPETIT, FRANÇOIS LONCLE **, MARTINE LIGNIERES-CASSOU, JEAN MICHEL *, HÉLÈNE MIGNON **, ARNAUD MONTEBOURG, CHRISTIAN PAUL, CHRISTOPHE PAYET, GERMINAL PEIRO **, MARIE-FRANÇOISE PEROL-DUMONT, DANIEL VAILLANT, MICHEL VERGNIER, PHILIPPE VUILQUE *

MEMBRES DE DROIT

HENRI EMMANUELLI, LAURENT FABIUS, FRANÇOIS HOLLANDE

(*) membres du bureau es-qualité (anciens secrétaires législatifs)

(**) membres du bureau es-qualité (anciens membres du bureau de l'Assemblée ou d'une commission permanente)